ELECTRICES, ELECTEURS

Le coût de la vie ne cesse d'augmenter. La crise économique menace. Réductions d'horaires et début de chômage frappent déjà les travailleurs. En Algérie, la guerre s'éternise.

Le Parti Communiste Français considère que la domination des capitalistes est la cause profonde de la misère, du colonialisme et de la guerre et que la seule solution complète de ces problèmes, c'est le socialisme.

Par la socialisation des grands moyens de production et d'échange, le socialisme met fin à l'exploitation du travail d'autrui ; il supprime pour toujours les causes des crises économiques et des guerres ; il donne à l'humanité la complète jouissance des richesses de la nature, du travail et de la science.

Cependant, il est possible, dès maintenant, de réaliser une politique répondant aux exigences des travailleurs et de la nation.

Depuis dix ans, la production par ouvrier a augmenté de 40 %, apportant au grand patronat des profits fabuleux.

Le grand capital peut donc payer les frais d'une politique de progrès social.

Depuis dix ans, de l'Indochine à l'Algérie, les guerres coloniales ont ruiné le budget de la France et empêché tout progrès.

Par la négociation, la guerre en Algérie peut finir.

Certes, la Constitution adoptée le 28 septembre a diminué considérablement le rôle de la prochaine Assemblée nationale. Le système électoral a pour but de réduire la représentation des travailleurs manuels et intellectuels de la ville et de la campagne. Il sera donc plus difficile que par le passé de défendre au Parlement les revendications de la population laborieuse.

Pour dresser un barrage efficace à l'avance des forces réactionnaires, pour réduire les effets d'un pouvoir dictatorial, pour défendre pied à pied les intérêts des petits contre les gros, pour jeter les bases du regroupement indispensable de tous les républicains, il est nécessaire de voter en masse pour assurer la présence d'un groupe communiste imoprtant à l'Assemblée nationale.

Les députés communistes s'appuieront constamment sur la volonté populaire exprimée par les organisations et groupements ouvriers et démocratiques.

Tout en poursuivant son action pour la revision démocratique de la Constitution par le peuple souverain, le Parti Communiste considère qu'il est possible de réaliser le programme de justice sociale et de salut national suivant :

1. — RELEVEMENT DU NIVEAU DE VIE DES MASSES POPULAIRES par l'augmentation des salaires, traitements, retraites, pensions et prestations familiales. Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaire, création d'une véritable assurance chômage aux frais du patronat. Aide aux petits et moyens paysans, ainsi qu'à l'artisanat, au petit commerce et à la petite entreprise, menacés par les monopoles.

2. — PAIX EN ALGERIE par la négociation avec ceux contre qui la France se bat, et établir avec l'Algérie comme avec tous les peuples coloniaux — y compris la Guinée — des rapports nouveaux fondés sur l'indépendance, l'égalité des droits et avantages mutuels.

3. — POLITIQUE EXTERIEURE D'INDEPENDANCE FRANÇAISE ET DE PAIX fondée sur la coopération pacifique avec tous les peuples sans exclusive, l'arrêt des expériences atomiques, de la remilitarisation de l'Allemagne et de la course aux armements.

4. — REDUCTION MASSIVE DES DEPENSES MILITAIRES ET REFORME DEMOCRATIQUE DE L'IMPOT frappant le grand capital et les profiteurs de guerre, afin

— de donner à l'industrie et à l'agriculture, à la technique, à la recherche scientifique et à la culture les moyens nécessaires à la grandeur française ;

— de donner aux familles et à l'enfance des logements à des prix accessibles et tout ce qui permet d'assurer la santé physique et morale.

5. — GARANTIE DE L'AVENIR DE LA JEUNESSE par la réforme démocratique et laïque de l'enseignement, la création des emplois nécessaires à la jeune génération, des équipements sportifs, l'aide aux jeunes et futurs ménages.

6. — RESTAURATION DE LA REPUBLIQUE ET CONSTRUCTION D'UNE DEMOCRATIE RENOVEE :

— par l'abrogation des ordonnances prises en violation de l'article 66 de la nouvelle Constitution ;

— par la défense et l'élargissement des libertés démocratiques : liberté d'opinion, libertés syndicales, libertés de la presse et de réunion ;

— par le contrôle du peuple sur ses élus ;

— par une large autonomie communale et départementale.

Car il n'y a pas de grandeur française possible sans une véritable démocratie.

Pour barrer la route à la réaction ; pour réaliser cette politique conforme aux aspirations de notre peuple et aux intérêts de la nation ; pour assurer la présence à l'Assemblée nationale d'un groupe communiste important et lui donner l'autorité de millions de voix ;

Pour la victoire de la République ;

Pour l'avenir de la France ;

Votez et faites voter pour le candidat du Parti Communiste Français !

GIUDICELLI PIERRE
Comptable
Membre du Secrétariat fédéral du
Parti Communiste Français
Conseiller Municipal de Bastia
Président du Conseil d'administration
des Caisses d'Allocations familiales de la Corse

REMPLAÇANT EVENTUEL

RICCI Augustin
Agriculteur à Ste Lucie de Moriani
Membre du Secrétariat fédéral du
Parti Communiste Français

Imp. Costa - Bastia — Nov. 1958